

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2021

---

MODERNISATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES - (N° 4110)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 102

présenté par  
M. Saint-Martin, rapporteur

-----

### ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 11, après les mots :

« à l'exception »

insérer les mots :

« de celles »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.